

Réunion téléphonique – 09 Avril 2019

Préfecture des Alpes-Maritimes

Étaient Présents : M Bernard GONZALES : Préfet des Alpes Maritimes – M Philippe LOOS : Secrétaire Général Préfecture des Alpes Maritimes – M François DELMOTTE : DIRECCTE PACA UT06 – Stéphane CENATIEMPO : UNSA 06 – Laurent LAUBRY : CFE/CGC 06 – Franck HAUSNER : FO 06 - Audrey NAVARRO : CFDT 06 –

Pour la CGT : Miranda Di LORENZO (DSC Monoprix) – Philippe ALLARD (DSG Carrefour) – Dominique LAROSE (Commerce 06) – Céline PETIT (SG adjointe UD06) Gérard Ré (SG UD06)

Contenu des échanges

Cette réunion est organisée à la demande du Préfet, suite notamment aux sollicitations de la CGT, notamment autour des entreprises du commerce. Un certain nombre d'intervention des services de l'état ont d'ailleurs eu lieu dans certaines enseignes suite à nos interventions (Carrefour – Monoprix – Leclerc – Intermarché ...)

Nota : La convocation laissait à penser qu'il s'agissait d'un échange avec la DIRECCTE et la préfecture sur la situation dans le secteur du commerce. Nous avons donc composé notre délégation en fonction du sujet évoqué dans la convocation.

Introduction faite par le Secrétaire Général de la préfecture (M LOOS) : Cette crise a un impact sur nos vies, sur notre économie et sur le mode du travail.

Conséquences sur l'économie et le social que l'on ne les connaît pas encore, Les situations que l'on appréhende sont difficiles. Il y a nécessité de continuité d'activité dans un certain nombre de secteurs, dans la santé, pour les déplacements (Transports), les services de Police ou encore l'agriculture.

Sur le BTP, une réunion Spécifique avec les représentants des professionnels sur la question des chantiers prioritaires a été organisée avec la Préfecture et la DIRECCTE. Une Fiche métier, guide du BTP comprenant un Listing des guides recommandations, mesures barrières sont accessibles sur internet.

Le secrétaire Général remercie les OS qui ont fait des signalements, et qui ont permis un certain nombre d'interventions.

La préfecture se dit vigilante avec ses agents et porte une attention particulière sur la question du télétravail dans la période, avec les Risques psycho sociaux liés à ce mode d'organisation, et troubles squelettiques qui peuvent en découler.

Par ailleurs une attention particulière est portée au tissu économique au travers des aides aux entreprises qui doivent être mises en place rapidement. On note une forte demande de Chômage partiel par les entreprises.

Enfin il y a lieu d'avoir un contrôle des prix et des conditions de travail des salariés de la distribution, nous devons préparer ensemble la sortie de crise

Arrivée du Préfet : Remercie les représentants des organisations syndicales de leur présence. Une Actualité dense, avec la préparation des élections municipales, la gestion des crises, n'a pas permis au préfet de mettre en place le dialogue avec les Unions Départementales. Il insiste être attaché à avoir un dialogue permanent avec les organisations syndicales.

Le préfet affirme qu'il est Indispensable en premier lieu de tout mettre en œuvre pour protéger des travailleurs. Il reconnaît qu'on ne peut pas jouer avec la santé des travailleurs. Il y a encore des choses à faire, et il y a donc lieu de mettre en œuvre un vrai « partenariat » avec les OS.

Il insiste sur la nécessité que le confinement soit appliqué de manière stricte.

François DELEMOTTE DIRECCTE 06 :

86 agents de la DIRECCTE - 5 agents en permanence dans les locaux Joignables par téléphone au Numéro : 0806 000 126 - 28 inspecteurs en télétravail

200 demandes de renseignements/jour pour les 28 inspecteurs en télétravail
16000 entreprises ont fait des demandes de chômage partiel, principalement dans les Hôtels, les Restaurants, le Bâtiment et plus largement le Commerce.

Continuité de service public pour les services de la DIRECCTE
Les syndicats savent nous contacter sur les messageries mail notamment.
La priorité est de travailler sur les situations des salariés en risques.

9 contrôles depuis les 3 derniers jours comme au Leclerc Le Cannet Rocheville

Il est constaté des problèmes de droit du travail, mais plus globalement, il persiste aussi un problème et de discipline des clients.

Par ailleurs, Beaucoup de Demandes du milieu bancaire concernant les mesures de protection à mettre en place dans les agences ouvertes au public.

Tour de table des syndicats

Pour la CGT : Nous remercions le Préfet et ses services d'avoir organisé cette réunion. Nous comprenons que l'agenda ait été bousculé. Cela étant dit fait presque un an que le Préfet est sur le territoire, il n'est donc jamais trop tard pour bien faire.

Une 1ere réunion avec la Direccte a eu lieu avec notre OS notamment pour échanger sur les modalités d'alerte et d'échanges durant cette situation de crise sanitaire. Nous avons d'ailleurs sollicité d'avoir un regard et des informations précises sur les entreprises en chômage partiel, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse à cette demande.

La CGT s'étonne que tout un pan de l'économie se tienne prêt à repartir et notamment des activités qui sont loin d'être essentielles. Remettre trop de monde en même temps en activité, met en danger la santé des salariés et plus largement de la population et cela pour des raisons de profits des entreprises.

Nous alertons sur les travailleurs sans papiers qui travaillent principalement dans la restauration et l'hôtellerie, ils sont particulièrement vulnérables et exposés dans cette période. Nous demandons la réouverture des discussions autour des questions de régularisation pour l'application des circulaires et réglementations existantes.

FO : Merci pour le discours constructif de la préfecture. Nous sommes attachés au strict respect des règles sanitaires. Les Activités non prioritaires ou non principales reprennent. Les salariés sont rappelés pour retravailler physiquement. On assiste à un déconfinement.

Nous nous demandons si l'on doit privilégier la santé ou la reprise du travail ?

Des Cessations de paiement de certaines entreprises sont à venir. Il y a nécessité de réfléchir à l'indemnisation des salariés touchés par cette crise. Comment on va gérer ça ? Il est nécessaire de réfléchir à la formation – Formation professionnelle pour éviter le chômage et gérer la baisse d'activité de certains secteurs

Païement des intérimaires ? Qu'est ce qui est fait ? qu'est ce qui est prévu ?

EHPAD : aucune mesure de confinement. Rien n'a été fait ni prévu.

Préfet : la priorité c'est la santé, ceux qui ont été verbalisés ne sont pas ceux qui allaient travailler. Je mesure bien que le confinement soit difficile. Le confinement, n'empêche pas de mener une activité économique

La question des apprentis : Les employeurs vont pouvoir solliciter du chômage partiel.

CFE / CGC : Il est nécessaire que l'État prenne les mesures pour remercier ceux qui contribuent à faire tourner le pays, et que les agents de la Fonction Publique soient récompensés à la hauteur du travail qu'ils fournissent dans la période.

Les agents des 3 Versants de la Fonction Publique doivent être testés.

La question du chômage, avec la nécessité d'un soutien financier massif de l'état car c'est une crise sans précédent.

Le modèle économique doit être repensé. Il a une réflexion à mener sur les délocalisations et la politique de production à flux tendu dans les entreprises qui, en ce moment, montre ses limites.

Ce sont les collectivités territoriales ont pris le relais sur les questions de sécurité intérieure

CFDT : Dans l'hôtellerie, la reprise va se faire doucement. L'Activité va être faible. Pour les saisonniers, il va falloir trouver un système, pour compenser la perte, les mettre en formation. La CFDT insiste lourdement sur l'impact de cette crise pour les petites entreprises et plus globalement les conséquences que peut avoir cette crise pour la santé économique des entreprises de notre département (SIC)

UNSA : Dans les PME et pour les petits employeurs, les masques et les tests sont une réelle urgence. Il y a de grosses difficultés dans les services pénitentiaires.

La protection des personnels qui sont au travail doit être prioritaire. L'objectif Numéro 1 : c'est la santé.

CFTC : Concernant les Conseillers du salarié : dans quelles conditions ils interviennent ? Faut-il continuer les entretiens ? Des aides aux petites entreprises sont nécessaires car c'est crise de grande ampleur.

Réponse DIRECCTE : un courrier sera envoyé aux organisations syndicales.

CGT Commerce :

Il faut organiser des contrôles aussi dans les petits commerces.
Nous demandons la Fermeture des commerces les dimanches.

Nous nous questionnons sur la réouverture de certains commerces : bricolage, ameublement.

Concernant les Agents de sécurité : les employeurs ne jouent pas le jeu, on rappelle qu'un certain nombre de salariés de ce secteur sont décédés en région parisienne.

Nous avons appris par ailleurs la volonté d'enseignes de jardinerie, de biens culturels et électroménagers de vouloir rouvrir. Le Préfet dit qu'il n'est pas question que FNAC, DARTY soient rouverts pour l'instant.

CGT Monoprix

Pas suffisamment de masques. Demande de fermeture le dimanche. On dénonce la mise en chômage partiel des salariés en CDI alors que l'on conserve dans le même temps les intérimaires.

Pour le Dimanche ⇒ renvoi à la négociation nationale avec les employeurs. La DIRECCTE n'a pas le pouvoir de s'y opposer. Pour le préfet, cette question n'est pas à l'ordre du jour car crainte d'avoir plus de monde les jours de semaine.

FO : Vérifier que les entreprises ne demandent pas le chômage alors que les salariés sont en télétravail.

Conclusion du Préfet :

Souligne le sens de nos responsabilités et nos bonnes questions. Monsieur Le préfet insiste et dit qu'il y a lieu que l'on entretienne ce lien et les échanges entre OS et les services préfectoraux – notamment la DIRECCTE, afin de faire remonter les situations que nous pouvons juger critiques.

Conclusions / Analyses CGT - : Il est regrettable, que la convocation n'ait pas été plus clairement rédigée pour que l'on comprenne mieux le contenu pour en améliorer sa préparation.

Cela étant dit le contact est renoué avec la préfecture, on ne peut que s'en réjouir mêmes si nous restons lucides sur l'écoute et la prise en compte des propositions CGT.

Enfin concernant l'intersyndicale, la CFDT (avec la CFTC) sont des syndicats qui ont clairement choisi de se positionner pour la défense de « l'entreprise », c'est une évolution dont il faudra tenir compte à l'avenir.